INFOCOMMUNE
SEPTEMBRE 2015
N°118

Saint-Léger en Gaume



SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL







LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 - 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05

Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

MT Toiture



Kevin BILOCQ
0497/94 27 19
www.kevinbilocq.be

Terrassement - Nivellement
Evacuation
Aménagements extérieurs

Rue du Pachy, 22 - 6747 Châtillon
Fax: 063 38 70 51

Chauffage
Sanitaire
Energies renouvelables
JOSY GONRY

Rue des Paquis, 25c
6769 HOUDRIGNY
Tél. 063/57 96 44
Fax 063/57 16 07

ets.gonry@skynet.be
www.josygonry.be

Cédric et Véronique
Bressart

Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs



ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382

COIFFURE Création
Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu

Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale

Heures d'ouverture de la Maison Communale 3
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 3
Collecte des encombrants : rappel 4
Les infos de l'AIVE 4
Car sanitaire de l'ONE 4
Funérailles laïques et non confessionnelles 4
Rénovation à Châtillon 4
Noces d'Or 5
Excursion des aînés 5
Fête nationale 5

Environnement

Energies renouvelables 6
Tristes dégradations 6

Vie sociale

Stages de La Ligue des Familles 7
Ligue Belge de la Sclérose en plaques 7
Prime à l'adaptation du logement pour les plus de 65 ans 7
La Terrienne du Luxembourg 8
Télé-accueil à votre écoute 8
Fête du Miel 9
Paniers garnis 9

Vie culturelle

Auditions publiques de la Fanfare Communale 9
Le bus de PointCulture à Saint-Léger 16
« Sois belge et tais-toi 16
Brocante de livres 16
Les rendez-vous du vendredi 16
Bâtisses au pays des merveilles – le territoire sous un angle ludique 17
Parc naturel de Gaume 17

Vie sportive

Je Cours Pour Ma Forme 2015 18
« Un moment pour soi » 18

Vie touristique

10e Grand Rassemblement des Saint Léger 18

Petite enfance, jeunesse et enseignement

Meix-le-Tige, Châtillon et le Balfroid 19
Certificat d'Études de Base, lauréats 2015 20
Plaine d'été 2015 21
Plaine de la Toussaint 2015 21
Activités culturelles et sportives 22
Place aux Enfants 22

Nos joies, nos peines 15

Chronique léodégarienne 15

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Ces derniers mois, d'importantes manifestations ont été organisées dans notre commune. Je citerai notamment le rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs, le championnat de Belgique des grimpeurs-élagueurs, les fêtes du 21 juillet, du 15 août ...et bien d'autres.

Ces manifestations ont demandé un investissement humain très important.

Je remercie toutes les personnes qui ont consacré quelques heures de leur temps afin que ces manifestations soient une réussite. Elles contribuent à la renommée de notre commune.

Grâce à un bel été, les différentes activités organisées par notre commune ont rencontré un grand succès. Mais là aussi, l'investissement humain est très important et demande un suivi journalier.

Toutes ces manifestations ne vont pas sans amener quelques désagréments pour certains. Merci à toutes ces personnes pour leur compréhension.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger Rue du Château, 19 B-6747 SAINT-LEGER	Tél : +32 (0)63/23.92.94 Fax : +32 (0)63/23.95.82	www.saint-leger.be commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Florence TAILLANDIER - 063/23 92 94 - florence.taillandier@publilink.be .
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - daniel.toussaint@publilink.be.

Nota Bene : la cafétéria du Complexe sportif est ouverte au public tous les soirs, du lundi au vendredi

Collecte des encombrants : rappel

Depuis le début de l'année 2014, le ramassage des encombrants s'effectue sur base d'inscriptions.

Pour bénéficier du ramassage, il vous suffit de vous inscrire auprès de Mélissa SCHUMACKER deux semaines avant la collecte et au plus tard une semaine avant :

- par téléphone : 063/23.92.94
- par fax : 063/23.95.82
- par mail : **melissa.schumacker@publilink.be**

en précisant vos prénom, nom et adresse.



Les dates des ramassages sont indiquées sur les calendriers distribués en début d'année avec les dotations de sacs-poubelle.

Attention, seuls les déchets correspondant à la définition des encombrants reprise dans le tableau ci-dessous seront enlevés.

Les encombrants non recyclables

- Déchets non recyclables et trop volumineux pour être déposés dans un duobac ou dans un sac poubelle. (parc à conteneurs ou collecte en porte-à-porte)

Acceptés	Refusés	Infos
• vieux matelas, fauteuils... • balatums, moquettes, tapis... • le mobiliers en plastique (tables, chaises...) • plaques d'isolation et de gyproc® • la laine de verre • gros objets en plastique (seaux, jeux d'enfants)... • ...	• sacs remplis de déchets • encombrants métalliques et en bois • papiers et les cartons • le verre • déchets de démolition • déchets de jardin • pneus • déchets dangereux et toxiques • appareils électriques • déchets ménagers • déchets explosifs • cendres	Au lieu de jeter, pensez au **réemploi**. Pour prolonger la vie de vos objets, vous pouvez : • les réparer • les réutiliser à d'autres fins • les donner • les revendre

Les infos de l'AIVE

COLLECTE DE JOUETS EN BON ÉTAT

Le samedi 17 octobre prochain, de 9h00 à 18h00, les jouets en bon état (pas de jouets électroniques ou à piles ni de peluches) seront récupérés dans les parcs à conteneurs au profit des associations locales. La réussite de cette action dépend essentiellement de vos dons. D'avance, merci pour votre générosité.



FERMETURE DES PARCS...

Les parcs à conteneurs seront fermés le mardi 15 septembre 2015 (formation du personnel).

Car sanitaire de l'ONE

Suite au manque de fréquentation, la tournée mensuelle du car sanitaire de l'ONE dans les villages de Meix-le-Tige et de Châtillon a pris fin le 1er août 2015.

Nous vous invitons dès lors à vous rendre aux consultations de l'ONE à Saint-Léger, rue du Château, 19, tous les 1er et 3e mardis du mois, de 10h00 à 11h30.

Les consultations avec infirmières se font les 2e, 4e et 5e mardis du mois aux mêmes heures.

Pour tout renseignement complémentaire :

063/58.99.23

Funérailles laïques et non confessionnelles - Rappel

La Commune de Saint-Léger met gratuitement à disposition des familles qui le souhaitent les salles communales de Châtillon et Saint-Léger pour l'organisation de funérailles laïques ou non confessionnelles.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'Administration communale au 063/23.92.94.

Rénovations à Châtillon

Vous aurez pu constater le chantier de rénovation du bâtiment annexe à la salle communale de Châtillon (dite maison Simonet). Toiture et façade ont retrouvé une seconde jeunesse grâce aux travaux réalisés par l'entreprise DRON et Fils de Termes.



Noces d'Or

Anne et Yvon ALBALESTRIER - Nicole et Yvan GOBERT



Excursion des Aînés

Cette année, nos aînés ont pu découvrir le Bastogne War Museum.

Tous ont apprécié la visite guidée de ce nouveau musée relatant la vie de 4 personnes en temps de guerre !

La suite de la journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et très animée !



Fête nationale





Énergies renouvelables

Vous avez un projet d'isolation ou d'énergie renouvelable, mais vous vous demandez par où commencer ?

Vous souhaitez que quelqu'un de neutre l'étudie, le gère ou éventuellement le finance ?
La coopérative Gaume Energies est là pour vous accompagner !

Vous souhaitez placer votre argent dans des projets locaux et durables et recevoir des dividendes chaque année en retour ?
Rejoignez-nous !

Des citoyens, entreprises, associations et agriculteurs de Gaume et d'ailleurs ont créé la coopérative Gaume Energies afin de mettre en place des projets d'économie d'énergie et d'énergie renouvelable par l'implication citoyenne.
Le premier projet est une installation photovoltaïque chez un agriculteur à Villers-sur-Semois.





Nous pouvons vous accompagner dans vos projets qu'ils soient d'économie d'énergie, solaire photovoltaïque ou thermique, bois-énergie…
Le prochain projet se fera-t-il avec vous ou chez vous ?

Gaum Coopérative Energies

Plus d'informations :
http://www.gaumeenergies.be
contact@gaumeenergies.be
20, rue du Moulin 6740 Etalle

Quelques tristes dégradations !

La commune de Saint-Léger, n'en déplaise à certains, est un endroit où il fait bon vivre, où les élus mettent tout en œuvre pour embellir au mieux de leurs possibilités financières et matérielles les trois entités qui la composent.

Néanmoins, des dégradations plus que honteuses ont pu être constatées dans le village de Châtillon…

Il va sans dire que l'art urbain a, pour qui l'aime, un certain charme, mais ici, dans le cas qui nous occupe, il n'en est rien, de vulgaires traits de peinture réalisés à la bombe n'ont absolument rien pour plaire et anéantissent les efforts fournis par les ouvriers communaux.

En résumé, un manque de respect total envers les personnes qui s'emploient à rendre agréable VOTRE commune.

Quelques exemples d'art urbain :





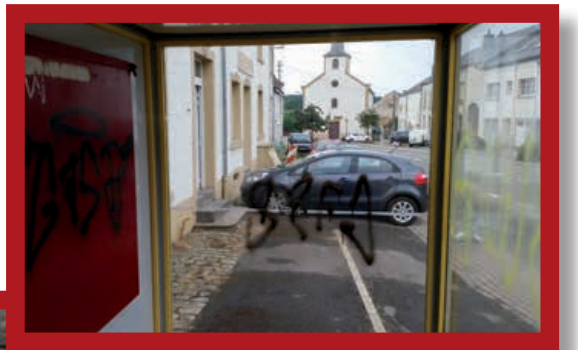


Aux pseudos « artistes » ayant causé ces dommages : prenez-en de la graine et si vous désirez toujours vous adonner aux joies de la bombe, faites-le sur les murs de votre chambre !

Une enquête de police a été ouverte et les auteurs de ces gribouillis seront sanctionnés.

Les lamentables réalisations constatées :









Stages de La Ligue des Familles

Samedi 26 septembre de 9h00 à 17h00 :
Cartonnage par Natalie GRATIA (maximum 8 personnes).

Samedi 24 octobre de 9h00 à 17h00 :
Vannerie par Mireille BIRON (maximum 8 personnes).

Samedi 28 novembre de 9h00 à 17h00 :
Laine feutrée par Élisabeth BOSQUET (max. 12 personnes).

Renseignements et inscriptions :
Christine DOMINICY-TREBOSSEN 063/23.94.73 -
Bernadette BILOCQ 063/21.72.20 -
Muriel FRANÇOIS-LEFÈVRE 063/23.94.51.

Ligue Belge de la Sclérose en plaques – Opération Chococlef 2015



Afin de mener à bien ses missions de soutien et d'information auprès des personnes atteintes de sclérose en plaques, la **Ligue Belge de la Sclérose en Plaques** organise de nombreuses actions de sensibilisation et de récolte de fonds, dont l'**Opération Chococlef**. Chaque année, dès septembre, à Bruxelles et en Wallonie, des volontaires assurent la vente de chocolat artisanal belge (Galler) au profit de l'association. En province de Luxembourg, deux assistantes sociales et une vingtaine de bénévoles sont au service des personnes atteintes de sclérose en plaques.

Grâce à votre soutien, le comité Luxembourgeois peut continuer à mener ses différentes missions, à savoir :

- Informer et mettre à la disposition du public un maximum de données médicales, sociales, professionnelles, culturelles et pratiques.
- Accompagner les personnes atteintes de la SEP et leur entourage. Être à l'écoute de leurs interrogations et tenter d'y répondre.
- Défendre les intérêts et les droits des personnes.
- Aider financièrement dans une partie des surcoûts engendrés par la maladie par des dons, aides financières directes, prêts sans intérêt.
- Accueillir et favoriser la rencontre lors des activités dans notre province (excursion, atelier, minibus)

Vous avez quelques heures à consacrer à du bénévolat, volontariat ?

Le Comité Luxembourgeois de la sclérose en plaques a besoin de vous : une heure, un jour…

À vous de déterminer le temps dont vous disposez.

Nous recherchons des gens de cœur, d'action ou d'équipe pour nous aider à accomplir notre mission : améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et développer des activités de proximité.

Par exemple :

Rendre visite é un affilé, une affiliée.

Accompagner et aider lors de nos activités (ateliers ou grandes excursions, journée minibus…)

Vendre du chocolat dans le cadre de l'opération Chococlef.

Pour tout renseignement :
Patricia MILARD, Présidente - 0498/300.999

Prime à l'adaptation du logement pour les plus de 65 ans

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Dans la limite des crédits budgétaires disponibles, la Province de Luxembourg octroie une prime au demandeur qui effectue des travaux dans son logement en vue de l'adapter à la perte d'autonomie d'une personne âgée (65 ans et plus).

Quelques règles pour bénéficier de cette prime :

- Pour les personnes de 65 ans et plus.
- En perte d'autonomie.
- Qui effectuent des aménagements dans leur logement.
- L'habitation doit être située en province de Luxembourg.
- Les aménagements ou la pose d'équipements doivent être durables et indispensables.
- Si le bénéficiaire est locataire, le propriétaire doit donner son accord.
- Les aménagements doivent être faits dans un délai d'un an à dater de la décision du Collège provincial.

La prime sera liquidée sur base de la facture et de la preuve de paiement.

Conditions de revenus : disposer, après déduction du loyer ou de la mensualité hypothécaire, de revenus nets inférieurs à :

- 1.200 € pour un bénéficiaire isolé
- 1.600 € pour un bénéficiaire ménage ou cohabitant.
- Majorés de 400 € par personne à charge.

Les revenus pris en compte sont ceux de toutes les personnes vivant dans l'habitation à aménager.

Le montant de la prime est de 50% du coût de l'aménagement, plafonné à 1.500 €.

La demande est à introduire via un formulaire à retirer à la Province de Luxembourg, Service des interventions sociales, au 063/212.247 ou **sp.social@province.luxembourg.be**

Plus d'infos ? **www.province.luxembourg.be**

La Terrienne du Luxembourg - Prêts hypothécaires sociaux



LES AVANTAGES

- Taux fixe adapté en fonction de vos revenus ;
- Possibilité d'emprunter jusqu'à 110 % de la valeur vénale estimée après travaux éventuels ou de la valeur de construction du bien ;
- Possibilité de bénéficier d'une réduction du taux de 0,25 % pendant les 8 premières années du prêt ;
- Possibilité de bénéficier d'une réduction du taux de 0,50 % pendant les 8 premières années en cas d'achat d'un logement social ;
- Possibilité de bénéficier de réductions allant de 1,5 % à 2,20 % si le bien se situe en zone de forte pression immobilière ;
- Possibilité de souscrire à une assurance gratuite contre la perte de revenus ;
- Possibilité d'obtenir diverses primes (primes à l'acquisition, à la construction, à la réhabilitation, à l'économie d'énergie...) ;
- Les honoraires de notaire sont réduits de moitié pour l'acte de prêt ;
- Les droits d'enregistrement sont réduits (5 % à la place de 6 %) ;
- Déductibilité fiscale ;
- Possibilité d'inclure dans le prêt la ou les assurance(s) solde restant dû ;
- Frais de dossier (25 €) et frais d'expertise (260 €) réduits ;
- Possibilité de contracter un ECOPACK pour des travaux d'isolation.

Les permanences vous permettent d'avoir un contact personnalisé et proche de chez vous.

LES CONDITIONS

Concernant l'emprunteur :

- Être âgé de minimum 18 ans ;
- Ne pas être plein propriétaire d'un autre logement à la signature des actes ;
- Le prêt doit être remboursé lorsque l'emprunteur aura atteint l'âge de 71 ans.

Concernant le logement :

- Le logement doit être situé en Région wallonne ;
- Le logement doit répondre, éventuellement après réalisation des travaux financés à l'aide du prêt, aux critères de salubrité et aux conditions de superficie définis par l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 août 2007 ;
- L'habitation doit être destinée à l'occupation personnelle de l'emprunteur ;
- La valeur vénale du bien doit être inférieure à 204.000 € (pour une construction : TVA comprise et hors terrain) ;
- Une assurance contre l'incendie doit être souscrite.

Modalités :

- Montant maximum empruntable : varie en fonction de la catégorie.
 - Catégorie 1 : 102.000 €* assurance(s) « solde restant dû » comprise(s)
 - Catégorie 2 : 146.000 €* assurance(s) « solde restant dû » comprise(s)
 - Catégorie 3 : 204.000 €* assurance(s) « solde restant dû » comprise(s)

 * majorés de
 - 14 000,00 € pour chacun des deux premiers enfants à charge
 - 14 000,00 € par personne à charge (hormis les enfants à charge)
 - 14 000,00 € si l'emprunteur bénéficie d'une réduction du taux

À partir de 3 enfants à charge, vous devez prendre contact avec le fonds du logement.

Durée du prêt : entre 10 et 30 ans, fixée en fonction du taux, des ressources financières et de l'âge de l'emprunteur.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à visiter la page : **http://www.terrienneduluxembourg.be/prets_hypothecaires.htm**

ou prendre contact avec Madame Christelle CAILTEUX :

- Par téléphone : le mardi et le mercredi de 12h30 à 16h30 au 063/58.10.78
- Par mail : **c.cailteux@terlux.be**
- Par courrier : Terrienne du Luxembourg, Grand'Rue, 14/B, 6760 VIRTON

Télé-Accueil à votre écoute

Le centre de Télé-Accueil du Luxembourg est un service d'aide par téléphone à l'écoute des habitants de notre province depuis trente-cinq ans.

Accessible 24 heures sur 24 dans l'anonymat via un numéro gratuit (le 107).

Les thèmes abordés le plus fréquemment sont les problèmes relationnels, les difficultés psychologiques, la solitude et la santé physique. Les idées suicidaires, la précarité, les situations de violences ou de harcèlement. Les problèmes liés à l'alcool peuvent également constituer un thème d'appel, mais restent nettement moins fréquents que les précédents.

Face à cette grande variété de difficultés, l'objectif de Télé-Accueil consiste avant tout à offrir à chacun un espace de parole et d'écoute. Ce faisant, le service met l'accent sur la valeur et le sens des mots prononcés par toute personne appelant le **107**.

La mission de Télé-Accueil n'est pas d'apporter des conseils et des solutions, mais d'aider chaque appelant à explorer et à clarifier ses difficultés de manière à progressivement faire émerger ses ressources personnelles.

Cette approche particulière n'exclut cependant pas la possibilité en cas de besoin, d'orienter les personnes vers des services spécialisés.

Basé sur le principe de la solidarité, le centre fonctionne grâce à la collaboration d'écoutants bénévoles formés et encadrés par des professionnels.

Régulièrement, afin de renforcer son équipe et de continuer à assurer au maximum les différentes permanences, le service recrute de nouveaux volontaires.

Cette activité s'adresse à toute personne souhaitant s'impliquer dans le social et ne nécessite aucun prérequis. Toutefois, un équilibre personnel et une aptitude relationnelle représentent des atouts importants.

Habituellement, trois sessions de formation à l'écoute sont organisées chaque année. La prochaine débutera dans le courant de l'automne 2015.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir de plus amples informations, vous pouvez nous contacter au 063/23 40 76 durant les heures de bureau ou visiter le site **www.tele-accueil-luxembourg.be**

Fête du Miel



Paniers garnis

SOYEZ CHAUVINS, CONSOMMEZ LÉODEGARIEN !
UN CADEAU ORIGINAL
à offrir pour les fêtes de fin d'année…

Une belle façon de SOUTENIR nos producteurs locaux…

À l'initiative de la Commune, avec l'aimable collaboration du Syndicat d'Initiative de Saint-Léger en Gaume et des producteurs locaux, l'opération **« SOYEZ CHAUVINS consommez LÉODEGARIEN ! »** vise plusieurs objectifs dont notamment celui d'inciter notre population à consommer local et dynamiser ainsi la production de produits locaux.

Renseignements complémentaires :
Philippe LEMPEREUR, Échevin - 0498/21.07.27
Syndicat d'Initiative – Francine GLOUDEN - 0471/66.96.18



VIE CULTURELLE



Auditions publiques de la Fanfare Communale

Samedi 6 juin à 10h30, l'Institut de Musique de la Fanfare Communale de Saint-Léger organisait son audition de l'année académique 2014/2015. Le jury n'est pas là pour donner une cotation en points, mais pour écouter, encourager et donner des conseils pratiques aux élèves qui se sont présentés. Cette année, le jury était composé du nouveau directeur musical de la Fanfare Communale, Samuel GODFRIN, de la responsable de l'Institut de Musique Patricia PONCELET et de 4 Musiciens de la Fanfare.

Les parents et amis étaient nombreux à cette audition et le président de la FC, Michel RONGVAUX, s'en est réjoui. Les plus jeunes se présentent parfois seuls, parfois en duo, mais surtout en pleine confiance. Les élèves les plus âgés ont présenté des morceaux de musique plus élaborés et de plus en plus compliqués. Tous ont montré qu'avec de l'application, du travail, la pratique de la musique devenait un hobby agréable, permettant la pratique d'un instrument de musique en tant qu'amateur et pour son plaisir.

Les inscriptions pour l'année académique 2015/2016 sont possibles en téléphonant à la Responsable principale Patricia PONCELET, tel. : 063/422312 ou 0474/754727 ou à un membre de l'asbl « La Fanfare Communale de Saint-Léger ».
Contact également possible par email :
fcinstitut@gmail.com

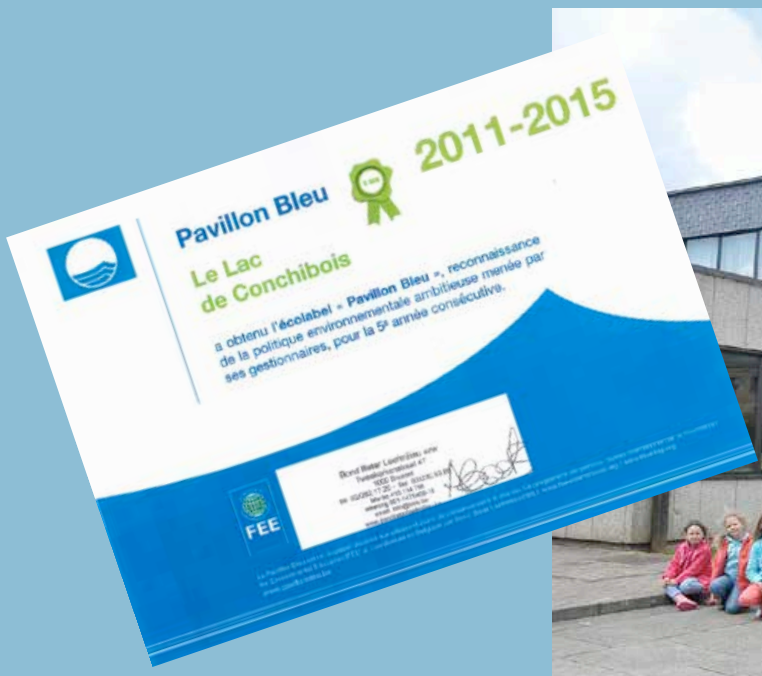


PAVILLON BLEU 2015

Journée d'animation environnementale

Cette année et pour la 5e année consécutive, c'est avec joie que nous avons pu vous proposer des baignades dans une eau de qualité portant le label « Pavillon Bleu ».

Une saison réussie, qui a donné beaucoup de plaisir à la population de nos trois villages et d'au-delà des frontières communales.















Le Pavillon Bleu fut hissé par les élèves de l'école communale de Meix-le-Tige et de l'école libre de Saint-Léger lors de la journée d'animation sur l'environnement.

Big Jump 2015























BIG JUMP
FOR LIVING RIVERS
VOOR LEVENDE RIVIEREN
POUR DES RIVIERES VIVANTES

Photos © MGO

Plaine d'été 2015







































Toutes les photos de la plaine sont visibles sur

https://sites.google.com/site/atlsaintleger/photos-plaines-2015

Délire artistique

Sous la direction bienveillante et inspirée de Robin ROSMAN, les participants au stage de création artistique ont pu donner libre cours à leur imagination. Tableaux et CD décorés illuminent la cafétéria du Complexe sportif. Clou du vernissage: l'œuvre éphémère des ballons peints lâchés sur les eaux du lac.

Bravo à tous les artistes en herbe !



















20e édition du championnat de Belgique des arboristes grimpeurs

Saint-Léger 2015













Le bus de PointCulture à Saint-Léger

Le PointCulture mobile 2 (anciennement Discobus de la Médiathèque) vous accueille à SAINT-LÉGER le vendredi de 14h45 à 15h45, Rue de Virton (Hall omnisports) :
www.pointculture.be - onglet « Nous trouver ».
L'entrée est libre. Au plaisir de vous y accueillir.

Pour tout renseignement :
Téléphone : 02 737 19 67 (le mardi de 10h00 à 16h00) -
Courriel : **pcm2@pointculture.be**
Site local : **http://pcm2.pointculture.be/**
Facebook : PointCulture mobile n°2
Site général : **www.pointculture.be**
Un service soutenu par votre administration communale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale



« Sois belge et tais-toi »

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Propose le spectacle « Sois Belge et tais-toi » cuvée 2016,
le dimanche 06 mars 2016, à 14 H45, au Centre Culturel de Libramont.

Coût :

47,00 € ou **52,00 €** par personne, en fonction du nombre d'inscrits.
Les préinscriptions sont requises pour valider le projet.

Clôture des préinscriptions : 15 septembre 2015.

Conditions :

- être âgé de 60 ans ou plus et être domicilié(e) dans la commune de Saint-Léger
- un des membres du couple doit être âgé de 60 ans ou plus et être domicilié(e) dans la commune de Saint-Léger.

Pour compléter le car, au cas où il resterait des places disponibles après clôture des préinscriptions, il pourrait être dérogé à la condition d'âge. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître ; leur demande sera prise en considération par ordre d'inscription.

Renseignements complémentaires :
Betty PONCELET, rue de la Bruyère, 1 – 6747 Saint-Léger
063/23.91.56 – 0474/94.16.41
betty.poncelet@skynet.be

Brocante de livres

La bibliothèque « A livre ouvert » organise sa traditionnelle

BROCANTE de livres

GEANTE



Dimanche
18 octobre 2015
De 9h00 à 16h30

Des centaines de romans
et documentaires
dans tous les domaines
Prix unique du livre : 0,5 €

Bar et petite restauration
en continu

Complexe sportif
Lac de Conchibois
6747 Saint-Léger

Renseignements : 063 58 99 24 ou
biblislg@publilink.be

Les rendez-vous du vendredi

Les rendez-vous du vendredi



Des après-midis conviviaux et sympathiques pendant l'hiver

- Jeux de cartes...
- Jeux de lettres et de société...
- La parlotte : une table pour discuter de tout et de rien...
- Découverte de la lecture sur liseuse...
- Et même le tricot !
- Et bien d'autres activités à la demande...

Sans oublier le goûter à 16h00 !

Pour qui ?
Les plus de 60 ans

Quels jours ?
2 vendredis par mois

Quelles dates ?
13 novembre
27 novembre
11 décembre
8 janvier
22 janvier
5 février
19 février
4 mars
18 mars

Où ?
À la Bibliothèque

Quelle heure ?
Activités de 14h00 à 16h00
Goûter de 16h00 à 17h00

Formalités ?
Pas d'inscription.
Vous venez aux dates qui vous conviennent.

Renseignements
Betty Poncelet 063 23 91 56
Bibliothèque 063 58 99 24

Prix ?
Activités : 1 € - Goûter : 1 €

Une initiative du Conseil Consultatif Communal des Aînés en collaboration avec la Bibliothèque.

– Bâtisses au pays des merveilles – le territoire sous un angle ludique –



« Bâtisses au pays des merveilles » est un événement qui met en scène les thématiques de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage sous un angle inhabituel, ludique et convivial.

Customise ton territoire : notre territoire bouge sans cesse. Comment imaginez-vous cette évolution ?

Dis-moi où tu veux vivre : le logement doit répondre à de nouveaux besoins. Mais de quel habitat rêvez-vous ?

Image'in ta place : les places publiques font vivre les villes et les villages. Dans quels espaces aimez-vous vous retrouver?

Retrouvez dans l'exposition les points de vue de différents publics à travers des vidéos, des concours, des tests, des maquettes… Découvrez des projets d'ici et d'ailleurs. Amusez-vous grâce à des jeux, des sondages, du théâtre-action (Scèn'impossib) et un géocaching…

Sur le même site, découvrez les activités organisées par le Parc naturel de Gaume à l'occasion de son inauguration.

Au centre culturel de Rossignol-Tintigny, le 27 septembre, de 10 à 18h
Bar et petite restauration

Une organisation de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne, en partenariat avec le Parc Naturel de Gaume et le Centre culturel de Rossignol-Tintigny, l'appui du Collège provincial de la province de Luxembourg et le soutien de la Fondation Rurale de Wallonie.

Maison de l'urbanisme LORRAINE ARDENNE

www.murla.be

Parc naturel de Gaume

Parc naturel de Gaume

Le Parc naturel de Gaume vous invite à son inauguration le dimanche 27 septembre 2015 au château de Rossignol-Tintigny

Le Parc naturel de Gaume sera inauguré le dimanche 27 septembre 2015 au château de Rossignol-Tintigny lors d'une journée exceptionnelle.

De 14h30 à 18h, diverses activités vous sont proposées à partir du stand du Parc naturel de Gaume :

- **Une balade Geocaching** inédite sera dévoilée. À l'aide d'un GPS ou smartphone, partez en famille à la découverte du joli village de Rossignol
- **Deux randonnées** seront organisées (départ dans le parc du château à 14h30)
- **Et Portos, Kenzo..., magnifiques chevaux**, vous baladeront à travers le village et la forêt en calèche pour profiter des beautés de la campagne environnante.

Toute la journée, de 10h à 18h, retrouvez également l'**exposition « Bâtisses au Pays des merveilles, le territoire sous un angle ludique »**, la remise des **prix du concours-photo « Image'in ta place »** et amusez-vous grâce à des jeux, du théâtre-action avec Scèn'impossip…

Et à partir de 17h, ne manquez pas le **concert exceptionnel de Cré tonnerre**, groupe de marins d'eau douce avec en première partie, Watch-out, nouveau groupe de musique Pop Rock de Florenville.

Bloquez la date dans vos agendas, nous vous attendons très nombreux !

Participation gratuite
Bar et petite restauration sur place (payant)
http://www.cuestas.be/news/

Pour plus de renseignements :
Parc naturel de Gaume
rue du Moulin, 20 - 6740 Étalle
Tél : 063/45.71.27 ou
inauguration.pngaume@gmail.com

Parc naturel de Gaume · Fédération des Parcs naturels de Wallonie · Wallonie · DGO 3 · DGO 4 · Maison de l'urbanisme · CCRT

Participez au concours photographique « Image'in ta place » !

Organisé par le Parc naturel de Gaume et la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne ; en l'honneur de l'inauguration du Parc naturel et de la manifestation « Bâtisses au pays des merveilles ».

L'objectif est de primer des photos de places publiques, s'éloignant des photographies classiques pour privilégier le regard particulier du citoyen.

Pour toute information, consulter le site internet : **http://www.cuestas.be/concours-photo-image-in-ta-place/**

VIE SPORTIVE

Je Cours Pour Ma Forme 2015

Après 12 semaines d'entraînement, coachés par une équipe dynamique et sympathique, les sportifs ont réussis leur objectif : parcourir les 5 km en ± 40 min ou les 10 km en un temps respectable.
Chaque participant a reçu un diplôme et un cadeau offerts par la Commune.
Un grand merci à tous pour l'esprit sportif et convivial que chacun, jeune ou un peu moins, a pu apporter lors des entraînements.
Et MERCI à nos coaches qui ont donné bénévolement de leur temps pour encadrer tous ces sportifs : Jean-Marie ANCION, Jean-Michel SCHREDER, Johan GODFROID, Anne-Sophie BERNS, Franck TRINTELER, François CALOMME, Frédéric BAYLAC, Maud MARTIN, Julie RONGVAUX, Magali DROPSY.

Rendez-vous est pris au printemps prochain pour la session JCPMF 2016.



« Un moment pour soi »

Cours de Pilates à Châtillon

Salle communale de Châtillon (grand-rue, 76)

Horaires :

- Mardi de 19h30 à 20h30 : Pilates fondamental.
- Mardi de 20h30 à 21h30 : Pilates intermédiaire.



Les cours conviennent aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Inscription obligatoire - places limitées !!!

Renseignements :
Aurélie NAVEAU (0498/14.27.18)
Professeur d'éducation physique (licence AESS en éducation physique) - Formée LF'Pilates
aurelienaveau@hotmail.com -

www.facebook.com/unmomentpoursoi-chatillon.

VIE TOURISTIQUE



10e Grand Rassemblement des Saint Léger de France et d'ailleurs

Discours d'accueil prononcé par le Bourgmestre, Alain RONGVAUX

Chers amis,

C'est à Saint-Léger-de-Montbrillais, en 2011, qu'une petite équipe de Saint-Léger-en-Gaume, fidèle aux rendez-vous « Léo », se lance un défi : « Nous nous porterons candidats à l'organisation du rassemblement de 2015 ».
C'était il y a quatre ans... et notre candidature y est retenue.



Nous avions organisé une assemblée générale en 2004, à la satisfaction de tous, donc pourquoi pas un rassemblement ?

Et en 2013, sous le regard, d'une quinzaine de Léodégariens gaumais enthousiastes, nous recevons à Boissy-Saint-Léger, des mains d'Alain Robert la clef qui ouvre la porte des « grands rassemblements des Saint-Léger ».

Le vin est tiré il faut le boire. Le travail ne va pas manquer.
Une ASBL se crée. Elle est composée de personnes habituées

à organiser de belles manifestations et surtout, bien décidées à ne pas manquer ce rendez-vous.

Nous sommes donc fiers de vous accueillir pour la deuxième fois dans notre coin de Gaume en espérant que vous passerez un agréable séjour…et qu'il vous donnera l'envie de revenir dans notre belle région.

Et quel plaisir de voir l'investissement de toute notre population léodégarienne. Elle s'est investie, de différentes manières, afin que nos amis français et suisses gardent de ce rassemblement un souvenir inoubliable.

Alain RONGVAUX,
Bourgmestre de Saint-Léger en Gaume











PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Meix-le-Tige, Châtillon et le Balfroid, une belle aventure !

Début septembre, 4 élèves de l'école communale de Meix-le-Tige, Lauane BORCEUX, Lucile CHINA, Alizée PAQUET et Justine CLINQUART, se sont lancé un défi : représenter leur école au grand concours orthographique « La Dictée du Balfroid ». Toute l'année durant, elles se sont entrainées en classe et à la maison afin d'enrichir leur bagage orthographique. Confiantes en leurs compétences et leurs connaissances, elles se sont présentées, le 21 mars dernier, à la demi-finale qui était organisée à Houffalize. Deux d'entre elles, Justine et Lucile, ont été sélectionnées pour la grande finale qui, cette fois, s'est déroulée le 16 mai à Liège. Encore une fois, elles ont passé l'épreuve brillamment. Une riche expérience dans leur vie d'écolière !

Félicitations à ces 4 élèves pour leur motivation et leurs très beaux résultats.

À l'école de Châtillon, 4 élèves ont également participé à la demi-finale de la célèbre et difficile dictée rédigée par Liliane BALFROID.

Bravo à Tom DELPOSEN, Maéva SERGOYNNE, Mara DEOM et Mathilde COLLOT.





Certificat d'Études de Base, lauréats 2015

Cette année encore, tous les élèves de 6e primaire des écoles de l'entité, accompagnés par leur famille, ont été invités le mardi 23 juin dernier par le Conseil Communal, à la traditionnelle cérémonie de remise des CEB.

Après un discours de Madame SCHOUVELLER, Échevine de l'Enseignement, de Monsieur NAVIAUX, Directeur des écoles fondamentales communales, et de Monsieur DECOLLE, Directeur de l'école libre, les élèves ont reçu des mains des élus, leur certificat d'études de base, ainsi qu'un chèque « lire » d'une valeur de 15 euros offert par la Commune.

Tous ont partagé ensuite le verre de l'amitié.

Un moment convivial et d'exception qui a réuni enfants, parents, équipes éducatives et responsables communaux.

Une étape importante qui marque la fin d'un cycle et le début d'une nouvelle aventure scolaire pour nos jeunes.



© MGO



Les élèves ayant reçu le CEB sont :

les élèves de la classe de **Madame Anick LIEFFRING** de l'école communale de MEIX-LE-TIGE :

- Amaury BILOCQ
- Lauane BORCEUX
- Lucas CHINA
- Lucile CHINA
- Justine CLINQUART
- Romain FRENAL
- Lucas HENNERICY
- Pierre-Louis MARSIAT
- Alizée PAQUET
- Loïs SCARPELLINI
- Clara SCHOUVELLER
- Erin TALBOT
- Ophélie THENY
- Gauthier THIRY
- Simon VAN LOO

les élèves de **Monsieur Jean-Yves VÉRITER** de l'école libre de SAINT-LEGER :

- Clémentine ANTOINE
- Victor BOUCHAT
- Laure GARANT
- Médéric GOEDERT
- Thierry GUIOT
- Logan HANNECART
- Lara MARTINS FERREIRA
- Constance OTJACQUES
- Philomin PARIDANS
- Chloé SOSSON
- Emeline SOSSON
- Margaux SPRONCK
- Hugo TAVEIRA
- Manon VANDEVEN
- Korentin WEIBEL

les élèves de la classe **Monsieur Yannick NIZET** de l'école communale de SAINT-LEGER :

- Rahima ALI ELMI
- Adrien CAPON
- Luka COLACINO
- Robin DEWEZ
- Nathan EMONDS
- Sherley FABER
- Axel GEORGES
- Quentin GLOUDEN
- Vicky ROYER
- Nicolas SIMON

les élèves de la classe de **Monsieur Vincent COLLIN** de l'école communale de CHÂTILLON :

- Thibault BILOCQ
- Mathilde COLLOT
- Tom DELPOSEN
- Mara DEOM
- Camille GOMEL
- Hugo MICHEL
- Loïs ROSMAN
- Maëva SERGOYNNE

Félicitations à tous !

Plaine d'été 2015

Depuis plusieurs années déjà, l'administration communale de Saint-Léger organise une plaine d'été destinée en priorité aux enfants résidant sur le territoire de la commune, aux enfants fréquentant un établissement scolaire de l'entité, aux enfants en vacances chez leurs grands-parents habitant la commune ou encore aux enfants dont l'un des parents travaille sur le territoire communal.

Du 20 juillet au 14 août, la plaine a enchanté de nombreux enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Durant ces 4 semaines, différents thèmes ont été abordés : « les contes », « la science », « les jeux sportifs », et pour les plus petits, « l'alimentation ».

C'est toute une équipe d'animatrices et d'animateurs, motivés et dynamiques qui leur ont proposé jeux, animations diverses, balades, et bricolage de tous genres.

C'est ainsi que nous avons compté 217 inscriptions dont 170 pour les plaines des « grands » et 47 inscriptions pour les plaines réservés aux « petits » !

Nous avons eu la chance d'accueillir la « roulotte de Lili » et ses animatrices sous l'égide de Nathalie STOZ, venues conter des histoires et faire rêver les plus petits.

Lors de la semaine consacrée à la « la science », c'est Céline ZINTZ et ses collaborateurs représentant l'asbl Contrat de Rivière Semois-Chiers, qui ont présenté une animation autour des petites bêtes.

Au cours de la semaine sportive, Pierre et Véronique CYLNY-GARANT ont fait découvrir l'INDIAKA …pour le plus grand plaisir des enfants !

Un tout grand merci à ces animateurs passionnés d'avoir ravi nos enfants.

Mais ce n'est pas tout …les enfants de 6 à 12 ans sont allés découvrir le « Bastogne War Museum », un lieu de mémoire consacré à la seconde guerre mondiale en Belgique. Le thème : « Un jour avec Émile ». En compagnie d'Émile Mostade, cet élève bastognard de 13 ans, et via un large choix d'ateliers spécifiques, une équipe d'animation professionnelle a permis aux jeunes générations de comprendre et de s'approprier de manière ludique un pan incontournable de notre histoire, et notamment la vie quotidienne d'un enfant durant cette seconde guerre mondiale.

Toutes les photos sont visibles sur le site de l'Accueil Temps Libre : **https://sites.google.com/site/atlsaintleger**

La plaine a refermé ses portes le 14 août dernier, pour les rouvrir dès le 2 novembre prochain, car cette année encore, une plaine sera organisée durant la semaine de congé de Toussaint …

Plaine de la Toussaint 2015



Activités culturelles et sportives

Qui dit rentrée scolaire, dit aussi rentrée pour les activités culturelles et sportives !
Pour les enfants, plusieurs choix près de chez vous, sur la commune de Saint-Léger :



Envie d'informations :

Site de l'Accueil Temps Libre : https://sites.google.com/site/atlsaintleger
Auxane JACOB - Coordinatrice ATL : auxane.jacob@promemploi.be 063/58.99.26 - 0496/53.82.88

Place aux Enfants

Vous êtes indépendant, artiste, artisan...
Vous avez envie de partager votre passion avec ces enfants ? Contactez-nous !
Nous comptons sur votre participation afin de faire de cette journée une belle réussite.

PLACE AUX enfants

Ma Commune, un trésor !

Samedi 17 octobre 2015

Pour les enfants de 8 - 12 ans

Atelier de 9h à 12h

GRATUIT

Sur inscription (places limitées)

Informations et inscription (vous parviendront ultérieurement) :
Responsables :
Anne SCHOUVELLER, Échevine de la Petite Enfance : anne.schouveller@hotmail.be – 0497/28.66.13
Monique JACOB, Échevine de l'Environnement : monique.jacob@publilink.be – 0471/83.15.13

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

15.04.2015 : PONCIN Louise, fille de Valentin et de Sophie SIMON
24.04.2015 : BOUVY Gabriel, fils de Régis et de Delphine SIRE
29.04.2015 : MOREIRA PIMENTA Owen, fils de Luis et de Sarah DENOLF
29.04.2015 : ONRAET Tao, fils de Gaëtan et de Vanessa CARLIER
21.05.2015 : SILVA RIBEIRO Eva, fille de Gaspar et de Mónica Da Silva Ribeiro Dos Santos
10.06.2015 : ANCION Jules, fils de Nicolas et de Vanessa ROSSIGNON
30.06.2015 : CONROTTE Lou, fille de Pierre et de Delphine ROBIN
21.07.2015 : SALERNO Mattia, fils de Gaëtan et de Laetitia IAPICHINO

Mariages

04.07.2015 : ANSELME Frédéric et JACQUES Françoise de Meix-le-Tige

Décès

01.05.2015 : FRANCOIS André, veuf de DEVEAUX Monique
07.05.2015 : MOTTET Jean, époux de DUJARDIN Jeanne
17.06.2015 : MUSSET Armand, époux de JACQUES Ginette
30.06.2015 : GERARD André, veuf de LEFORT Anne
04.07.2015 : BREGENTZER Monique, veuve de WALCKIERS Pierre

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Septembre 2015

13/09/2015
Triathlon Wolrdfloor
Club PMX
Parcours découverte et promotion + possibilité relais
Lac de Conchibois
Infos et inscriptions : 0478/36.95.91 – powermaxx.triathlon@gmail.com – www.powermaxx.club.

20/09/2015
Fête du Miel
Complexe sportif de Saint-Léger

27/09/2015
Allure libre de Saint-Léger
Ecole communale, rue de Conchibois

27/09/2015
Courses cyclistes pour jeunes
Saint-Léger

Octobre 2015

17/10/2015
Place aux enfants

23-24-25-26/10/2015
Fête à Meix-le-Tige
Vendredi : soirée Musique à la carte
Samedi : Bal de la fête animé par NB Discothèque
Dimanche : Oberbayern animée par les Diapasons
Lundi : Verre de l'amitié
Bar bières spéciales et animations foraines tout le week-end
Organisation : Cercle Saint-Joseph

25/10/2015
Au Cercle Saint-Louis (à côté de l'Église), rue du Château – Saint-Léger.
Dépôt : Le samedi 24 octobre : de 10h à 12h et de 14h à 19h.
(Jouets et matériel de petite enfance propres et en bon état SVP)
PAF : 3 par liste (maximum 3 listes de 25 articles) + 10% de la vente
Au profit d'une association sociale régionale.
Vente : Le dimanche 25 octobre de13h30 à 16h30
Reprises des invendus : Le dimanche 25 de 18h00 à 18h.45
Organisation : ONE St- Léger.
Renseignements : 063/23.96.05 -- 0479.684.998

GAUME DECORS
Peinture
Décoration
Revêtements murs et sols
Peinture façade
063 23 41 20
0475 48 33 20
6747 CHATILLON
A votre service depuis 20 ans



Infini' tifs
Dames • Hommes • Enfants
Rue d'Arlon, 2 - 6747 Saint-Léger
063 / 239 638
Ouvert : mercredi - vendredi - samedi

Regifo Edition
Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St-Roch 59 à Fosses-la-Ville
Tél.: 071 / 740 137 - Fax: 071 / 711 576
www.regifo.be
Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !
Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)

Regifo Edition
Nous recherchons
des délégués commerciaux indépendants (H. F.)
clientèle existante et à développer
CONTACT :
sprl REGIFO Edition
T. 071/74 01 37
de 8h30 à 17h30
info@regifo.be - www.regifo.be

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi



Ma Cuisine (30) Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

DÉCOUVREZ UN CADRE DE VIE IDÉAL À **BONNERT** (Arlon) Rue du Vicinal



THOMAS & PIRON HOME
MAISONS & PETITS IMMEUBLES

A VENDRE:
- Terrains avec projet de construction
- Maisons en construction

Infos: **061 53 12 16**

THOMAS & PIRON BATIMENT
APPARTEMENTS & CONSTRUCTIONS

A VENDRE:
studios, appartements 1-2-3 ch & penthouses

Infos: **081 32 50 20**

www.thomas-piron.eu

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be

Votre conseiller en communication: Mr Roland Crosset - (le soir) 087 26 78 86